

**COMPTE-RENDU**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**5 MARS 2003**

L'an deux mil trois, le cinq mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Maria-Dolores Gautier, Maire.

Etaient présents : M.D. Gautier, B. Boivin, C. Nocque, P. Caumont, D. Guéville, I. Hard, J.P. Belloncle, M.F. Davoult, J.L. Fort, Ph. Janvier, B. Joly, B. Legentil, F. Pennamen, S. Prigent, R. Renier.

Etaient absents excusés : D.Durand. (procuration à B. Boivin), M. Hauters, L. Leborgne (procuration à I. Hard), G. Monnier (procuration à M.F. Davoult).

Secrétaire de Séance : D. Guéville

Madame le Maire demande à rajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Demande de subvention pour le curage d'un bassin
- Désignation d'un nouveau membre à la commission urbanisme

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

**1 – EXTENSION DE L'ECOLE PRIMAIRE**

**03.02.09**

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux le résultat de l'appel d'offre pour le marché de L'EXTENSION DE L'ECOLE PRIMAIRE. *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité*

**\* autorise** Madame le Maire à signer un marché public en 12 lots pour L'EXTENSION DE L'ECOLE PRIMAIRE avec les entreprises suivantes, pour un montant total de 263 350,57 € HT :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT
lot n° 0 Démolition	ATD	12 150,00 €
lot n° 1 Gros-œuvre	MALANDAIN	70 139,40 €
lot n° 2 Charpente bois	PARMENTIER	10 672,91 €
lot n° 3 Couverture ardoises	GOUJON-VALLEE	25 268,50 €
lot n° 4 Menuiseries extérieures alum.	S.G.M.	28 998,00 €
lot n° 5 Menuiseries intérieures bois	DUCLOS MARC	13 250,78 €
lot n° 6 Faux-Plafonds	ISOLAM	4 653,00 €
lot n° 7 Plomberie	GAQUEREL	6 347,89 €
lot n° 8 Electricité - chauffage élect. - ventilation	HAUGUEL	18 378,20 €
lot n° 9 Carrelage – revêtement de sol	HABITAT SOL SERVICES	6 685,00 €
lot n° 10 Peinture	GM RIVIERE	4 664,49 €
lot n° 11 Aménagements extérieurs	GAGNERAUD	62 142,40 €

**2 – FESTIVAL DE MUSIQUES ACTUELLES - ANNULATION**

**03.02.10**

Madame le Maire et Madame Isabelle HARD, Adjointe à l'animation, rappellent aux conseillers municipaux la demande de subvention formulée par l'association UPONSKY pour l'organisation d'un

festival de musiques actuelles le 31 mai 2003. Des réserves impératives ont été émises lors du dernier conseil municipal, interdisant plus particulièrement la vente et la consommation d'alcool.

Malheureusement, les responsables de l'association ne peuvent pas s'engager à respecter cette condition et souhaitent donc se dégager de l'organisation du festival. *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité*

**\* décide d'annuler** le festival de musiques actuelles ainsi que la subvention précédemment attribuée pour un montant 1.350 € au profit de l'association UPONSKY.

### 3 – DEMANDE DE SUBVENTION : CURAGE D'UN BASSIN

03.02.11

Madame le Maire informe les conseillers municipaux du besoin impératif de procéder au curage du bassin de retenue des eaux pluviales situé côte de Gournay afin d'en assurer le bon fonctionnement et d'éviter tout risque d'inondation. *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité*

**\* autorise** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de Monsieur le président du Conseil Général au taux le plus élevé pour le curage d'un bassin de retenue des eaux pluviales. Les crédits seront inscrits au BP 2003.

### 4 – COMMISSION URBANISME : DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

03.02.12

Madame le Maire fait part aux conseillers municipaux du souhait de Monsieur Patrick CAUMONT, Adjoint aux Affaires Sociales, de faire partie de la commission urbanisme. *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité*

**\* désigne** Monsieur Patrick CAUMONT nouveau membre de la commission urbanisme.

### QUESTIONS DIVERSES

▲ Madame le Maire informe les conseillers municipaux de l'avancement du dossier de réserve foncière déposé auprès de l'EPBS.

▲ Monsieur Bruno BOIVIN, Adjoint à l'Urbanisme, présente aux conseillers municipaux le projet d'implantation des équipements sportifs (mini-stade et tennis couverts). Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

▲ Madame le Maire présente aux conseillers municipaux le projet du SIEGVHE de recruter des garde-champêtres intercommunaux. Le coût de ce projet n'aura aucune incidence sur le budget communal par rapport aux budgets précédents. Le conseil municipal sera appelé à délibérer sur ce sujet prochainement

▲ Monsieur Patrick CAUMONT, Adjoint aux Affaires Sociales, signale que le talus nouvellement aménagé Résidence du Manoir a été endommagé par les engins d'une entreprise de terrassement intervenant chez un particulier du lotissement. La remise en état sera demandée à cette entreprise.

▲ Monsieur Bruno BOIVIN, Adjoint à l'Urbanisme, demande à Madame le Maire et aux conseillers municipaux leur position sur le projet d'implantation d'un centre de détention pénitentiaire dans la région havraise. Madame le Maire précise que la décision concernant l'emplacement de la prison revient aux services de l'Etat, et que le choix n'a pas encore été arrêté. L'ensemble du conseil municipal émet un avis défavorable à une éventuelle implantation de cet établissement sur le territoire de la commune.

La séance est levée à 22<sup>h</sup> 15.